

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT**PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021 À 2030
ET
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021****MARDI, 6 OCTOBRE 2020 À 18 H 00**

AVIS est par la présente donné, par le soussigné, que le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles dressera le programme décennal d'immobilisations 2021 à 2030 de l'arrondissement, ainsi que le budget de fonctionnement pour l'année 2020, lors d'une **séance extraordinaire** qui se tiendra le **mardi 6 octobre 2020 à compter de 18 h**, par vidéoconférence.

PRENEZ EN OUTRE AVIS QUE conformément à l'article 144.6 de la charte de la Ville de Montréal, les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le programme décennal d'immobilisations 2021 à 2030 ainsi que sur le budget de fonctionnement de l'arrondissement pour l'exercice financier 2021.

Compte tenu de l'état d'urgence sanitaire et dans le respect des décrets ministériels portant sur les procédures autres que référendaires qui font partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui impliquent le déplacement ou le rassemblement de citoyens, ces derniers sont invités à soumettre leurs questions par courriel à l'adresse greffe-rdp-pat@montreal.ca et ce, à compter de la publication du présent avis et jusqu'à la fin de la présentation du budget de fonctionnement et du programme décennal d'immobilisations par la mairesse, en séance extraordinaire. Les questions reçues seront ensuite répondues en séance par la mairesse, Madame Caroline Bourgeois

Fait à Montréal, le 22 septembre 2020.

La Secrétaire d'arrondissement substitut
Julie Boisvert